



Paris, le 7 mars 2022

Madame, Monsieur,

La France compte plus de 16 millions de personnes retraitées. Une grande majorité d'entre elles juge injuste le système de retraite et se dit inquiète de son avenir .

Les personnes âgées ont payé un lourd tribut à la pandémie. Leur santé les préoccupe ainsi que les conséquences de la perte éventuelle de leur autonomie.

En outre, la sensibilité des seniors aux questions environnementales, qui concernent toutes les générations, est de plus en plus forte.

C'est dire l'importance des engagements que vous prendrez vis-à-vis des personnes retraitées, notamment dans chacun des domaines sus cités en tant que candidat à la Présidence de la République .

Nous serons donc particulièrement attentifs aux éléments que vous porterez à notre connaissance en réponse à ce courrier que nous vous adressons ainsi qu'à l'ensemble des candidats.

La Confédération Française des Retraités, forte d'un million et demi d'adhérents, revendique par ailleurs une reconnaissance officielle de son rôle de représentante des retraités et souhaite à ce titre que lui soit accordée la place qui lui revient dans toutes les instances où se traitent les problèmes qui concernent ses mandants .

Un engagement clair de votre part est attendu sur l'ensemble des points ci-dessus. Les réponses que vous nous fournirez seront publiées dans nos supports d'information et portées à la connaissance de nos adhérents, lesquels participent massivement à tous les scrutins.

Ne doutant pas de l'intérêt que vous porterez à ce courrier, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre ERBS



La Confédération Française des Retraités forte d'1,5 million de retraités provenant de toutes les catégories socioprofessionnelles, anciens du secteur public comme du secteur privé, salariés et non salariés, souhaite que tous les candidats à l'élection Présidentielle prennent position sur les préoccupations récurrentes exprimées par ses mandants.

En conséquence notre Confédération vous demande les engagements que vous prenez sur les sujets suivants :

Retraites

- * Mettre en place un régime universel de retraite en répartition par points, en remplacement de tous les régimes actuels de retraite, assurant pour tous équité et clarté, et tenant compte des défis démographiques.
- * Garantir à minima l'indexation des pensions sur les prix et relever substantiellement les petites retraites.
- * Mieux compenser les conséquences pécuniaires résultant des carrières discontinues, en particulier celles des femmes.
- * Unifier les conditions d'âge et de ressources pour l'attribution des pensions de réversion dans l'ensemble des régimes.
- * Supprimer l'inégalité entre retraités concernant la cotisation maladie sur les retraites avec la suppression du 1% sur les retraites AGIRC ARRCO et IRCANTEC.

Maintien de l'autonomie

- * Consolider la mise en place de la 5ème branche de la protection sociale dédiée à l'autonomie, et en assurer le financement pérenne à la hauteur des enjeux.
- * Améliorer les conditions de vie des personnes en perte d'autonomie et notamment leur permettre d'exercer un véritable choix entre le maintien à domicile, dans des structures intermédiaires ou l'hébergement en institution :
 - En s'assurant que le reste à charge soit adapté aux facultés contributives de chacun.
 - En développant les formules d'aide aux aidants familiaux.
 - En améliorant les réseaux d'aides professionnels qualifiés.
- * Supprimer la barrière d'âge de 60 ans.

Santé

- * Garantir à tous l'accès à la prévention et à des soins de qualité quels que soient l'âge, la situation géographique et le revenu.
- * Mettre un terme aux disparités pénalisant les retraités en matière de complémentaire santé en leur accordant un crédit d'impôt de 50% du montant de leurs cotisations.
- * Au delà, étendre le champ d'intervention de l'assurance maladie obligatoire.

Place des retraités dans la société

Reconnaître les personnes âgées comme un lien vital et une force économique pour notre société, et pour ce faire :

- * Supprimer toutes les discriminations liées à l'âge pénalisant les retraités, conformément aux directives européennes.
- * Développer des alternatives au tout numérique en permettant à chacun d'effectuer toutes les démarches de la vie courante.
- * Accorder à notre Confédération un statut lui permettant d'être consultée par les pouvoirs publics, d'être présente et de participer aux décisions de toutes les instances nationales où se traitent les questions concernant les retraités (Conseil d'orientation de retraites, Conseils d'administration des organismes sociaux, etc...).
- * Prendre en compte les préoccupations environnementales auxquelles les retraités sont particulièrement sensibles en tenant compte de contraintes qui leur sont propres .

La Confédération Française des Retraités est constituée des 6 principales organisations de retraités :

Association Nationale des Retraités, Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales – Fédération Nationale des Associations de Retraités - Générations Mouvement Fédération Nationale - Groupement CNR-UFRB - Union Française des Retraités